

Paris, le 4 décembre 2015

Le Président

Monsieur Luc OFFENSTEIN
Président
OYE 349
30, chemin du Bois Clary
94370 SUCY-EN-BRIE

Nos références : 15/0323

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, aucun texte n'impose ni même ne prévoit une rencontre régulière de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires avec les commissions consultatives de l'environnement. Cette pratique avait été initiée par le premier président de l'Autorité pour permettre aux membres du collège – auxquels la loi interdit d'être directement impliqués dans l'activité des aéroports ou dans leurs relations avec leurs riverains – d'échanger, avec les personnes localement concernées, sur la situation de la plateforme, l'évolution du trafic, les atteintes à l'environnement et les remèdes envisageables.

Si elles ont un coût et si elles sont chronophages, de telles rencontres se justifient cependant si les personnes présentes à ces réunions ont répondu à l'invitation de l'ACNUSA avec le souci de l'informer et avec la volonté d'échanger sur l'actualité de la plateforme dans un esprit d'ouverture.

C'est le cas sur la grande majorité des plateformes.

Sur Paris-Orly, ces rencontres sont devenues, au fil du temps, une tribune pour certains qui n'ont d'autre intention que de polémiquer, voire de diffuser des rumeurs et des informations inexactes ou tronquées. Il n'en émane aucune proposition ni réflexion constructives.

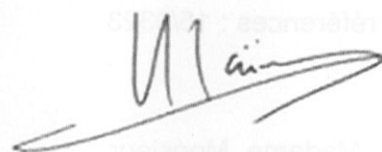
Cette situation est d'autant plus insatisfaisante que si les représentants des riverains présents n'ont pas de propositions utiles à faire, il n'en va pas obligatoirement de même des autres membres de la commission ni certainement de l'ACNUSA, qui se trouvent donc tous privés d'échanges qui pourraient être utiles.

S'agissant spécifiquement des élus, alors qu'ils représentent l'ensemble des habitants et des entreprises de leur commune et sont, à ce titre, les mieux à même d'exprimer leurs attentes, il est malheureusement normal qu'ils délaissent des réunions qui, au fil du temps, ont montré un caractère stérile.

C'est la raison pour laquelle, après concertation avec les membres du collège, j'ai décidé de mettre un terme aux rencontres ACNUSA – CCE de Paris – Orly dans leur forme actuelle. Dorénavant, l'ACNUSA rencontrera les autorités de l'aéroport en présence des élus des communes situées dans le PGS qui le souhaiteront. S'agissant des représentants des associations de riverains et des professions aéronautiques, c'est avec plaisir qu'en compagnie des membres du collège disponibles, je rencontrerai ceux qui proposeront un ordre du jour précis concernant l'actualité de la plateforme et les moyens d'en réduire les nuisances.

Je pense que si elle est plus lourde pour l'ACNUSA, cette nouvelle structure de dialogue devrait permettre des débats constructifs et que tous vous en comprendrez l'intérêt.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma meilleure considération.



Victor HAÏM

Copie : Mesdames et Messieurs les membres de la commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Paris – Orly